

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I
UNIVERSITY OF YAOUNDE I

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
HIGHER TEACHER TRAINING COLLEGE

BP : 47 Yaoundé
Tél : 222 23 12 15



RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
REPUBLIC OF CAMEROON

Paix – Travail – Patrie
PEACE- WORK- FATHERLAND

Guide de rédaction et d'évaluation d'un mémoire de fin d'étude

**en vue de l'obtention du Diplôme de Professeur des Lycées
d'Enseignement Secondaire Général de deuxième grade**

(DI.P.E.S. II)

Filière : Géographie

Introduction

Ce guide est destiné aux élèves-professeurs du Département de philosophie de l'École normale supérieure de l'Université de Yaoundé 1.

Il a pour objectif principal de leur permettre d'avoir des orientations de base pour rédiger un mémoire de bonne qualité.

Le mémoire est une étape importante d'une formation de second cycle dans le cadre du LMD. Il correspond au niveau de Master.

En ce qui concerne la philosophie, le mémoire vise jusqu'ici d'abord la recherche fondamentale, les ajustements en cours liés à la révision et à la refonte des programmes s'orientent vers des travaux qui prennent en compte la didactique de la philosophie.

I. La dimension scientifique du mémoire

Tout chercheur a l'obligation de communiquer à ses pairs les résultats obtenus à chaque étape de sa recherche. Par cette communication, le chercheur expose ses travaux à la critique des spécialistes de son domaine particulier et des domaines apparentés. C'est de ce type de critique que se nourrit la recherche scientifique. C'est en cela que, bien que faite par des individus, la recherche scientifique peut être considérée comme une œuvre collective. La science est d'autant plus collective que chaque chercheur doit se nourrir de l'expérience passée ou actuelle de ses pairs. Une bonne recherche scientifique doit donc se situer par rapport aux recherches précédentes et prendre appui sur les résultats obtenus soit pour les compléter et les enrichir, soit pour les critiquer et les corriger. Le fait d'être sur la voie d'un résultat inédit ou encore d'une découverte originale ne dispense pas le chercheur de citer les autres chercheurs, tout au moins pour constater les lacunes, noter les insuffisances et relever les erreurs contenues dans les autres travaux. Tel est l'intérêt de la revue de la littérature.

La revue de la littérature.

Dans l'ensemble, la revue de la littérature implique une recherche bibliographique aussi exhaustive que possible. Cette recherche est au cœur de tout processus de recherche scientifique ; elle en constitue presque le point de départ obligé. La revue de la littérature consiste à lire, évaluer et réfuter les résultats proposés par les autres chercheurs travaillant dans le même champ de recherche. Elle permet : d'analyser et de critiquer les méthodologies existantes, de s'instruire des erreurs des autres chercheurs, d'éviter de reprendre des problèmes déjà étudiés et résolus, de comparer les résultats obtenus dans sa propre recherche aux résultats disponibles dans la littérature scientifique.

Les publications portant sur le même sujet doivent être lues avec attention, assimilées correctement, évaluées soigneusement et critiquées méthodiquement. Cette étape du processus doit être exécutée avec soin, car, des résultats obtenus, dépendent la suite de l'opération. En effet, la revue de la littérature informe le chercheur sur les avancées les plus récentes de la recherche et met à sa disposition un matériau déjà élaboré, testé et purifié. C'est la critique de ce matériau qui constitue le point de départ obligé de toute recherche scientifique digne de ce nom.

La recherche bibliographique se fait dans les bibliothèques, les centres de documentation. Mais aussi, aujourd'hui, de plus en plus, sur l'Internet.

Qu'attend-on d'un mémoire ?

Premièrement, on attend d'un mémoire qu'il soit l'œuvre d'un chercheur ou d'un groupe de chercheurs spécialisés dans un domaine précis du savoir.

Deuxièmement, on n'attend pas d'un mémoire qu'il épuise le savoir sur le sujet étudié ou qu'il produise une vérité définitive, incontestée, mais qu'il fasse le point sur l'état d'avancement de la recherche en cours. Le mémoire porte essentiellement sur un savoir dynamique, en cours d'élaboration ou en cours de tissage. Le mémoire examine les problèmes qui se posent à la recherche à un moment donné de son évolution et propose des réponses provisoires.

En troisième lieu, on attend d'un mémoire qu'il apporte ces réponses en soulignant les lacunes contenues dans les recherches antérieures, en rectifiant les erreurs constatées et en proposant des solutions nouvelles.

En quatrième lieu, l'auteur d'un mémoire doit faire preuve de rigueur dans la démonstration et de précision dans l'argumentation. Nous voyons ici l'importance de la présentation des sources et des références. Celles-ci équivalent à un dépôt de preuve.

Enfin le mémoire doit être évalué par des experts, seuls habilités à le valider.

Les différentes articulations d'un mémoire

Le titre.

Il est obligatoire. Tout en annonçant la problématique, le titre constitue en soi un résumé. Il doit être aussi clair et précis que possible, en raison du fait que le titre reflète en peu de mots la substance du propos développé dans le mémoire. Un bon titre peut comprendre le nom de la matière étudiée (ex. : la *criminalité* dans la ville de Douala) ; les éléments de la méthode utilisée, etc. Le titre doit être attractif dans la mesure où il doit donner au public l'envie de lire le mémoire.

Le nom de l'auteur

Tout mémoire doit être signé. Les nom(s) et prénom(s) de l'auteur du mémoire doivent donc clairement apparaître sur la couverture, car ils permettent d'identifier la personne à l'origine de l'étude. C'est l'une des garanties de l'honnêteté scientifique, de l'authenticité de l'œuvre et de la possibilité de l'échange.

Le résumé ou encore l'abstract

Il consiste à condenser en peu de mots un texte plus long. Le résumé a pour point de départ un texte de référence que l'on ramène à l'essentiel. C'est en cela qu'il diffère de la synthèse qui s'appuie sur plusieurs textes de référence. La production du résumé d'un mémoire est un exercice extrêmement difficile pour tout chercheur débutant.

Le résumé suppose en effet une parfaite maîtrise de la problématique. Il suppose également que les concepts utilisés dans le texte traduisent parfaitement la nature des résultats de la recherche. Ce sont ces résultats que le résumé se propose d'exprimer en peu de mots.

Le résumé doit permettre de saisir en quelques mots : le problème posé, la solution apportée au problème, la substance de l'argumentation, les grandes lignes de la démarche, et, si possible, les perspectives ouvertes par la recherche. Un bon résumé doit pouvoir se suffire à lui-même et se lire indépendamment du mémoire.

Sa consultation seule peut encourager le lecteur à continuer ou non l'exploitation du texte. Le résumé doit pouvoir condenser les éléments de l'introduction, de l'analyse des données, des résultats obtenus, sans oublier les termes et la substance de la discussion et de la conclusion.

Les mots-clés

Tout bon travail scientifique doit pouvoir s'appuyer sur un certain nombre de concepts-clés qui éclairent - comme des jalons - la problématique étudiée, la démarche suivie et les résultats obtenus. Un travail scientifique est une articulation de termes, de concepts et de notions. Ce sont ces termes, concepts et notions qui apparaissent dans les *mots-clés*.

L'introduction

Il s'agit ici d'une étape importante dans le travail de rédaction d'un mémoire.

Toute bonne introduction doit pouvoir présenter avec le maximum de rigueur, le thème ou le sujet sur lequel porte l'étude. La justification de l'importance du sujet est essentielle. L'état des connaissances sur la question étudiée doit être clairement indiqué. Il s'agit ici de définir avec soin le cadre théorique. L'étape suivante du travail concerne la précision des objectifs du travail et l'exposé de la démarche suivie, c'est-à-dire la manière dont le chercheur a procédé pour parvenir aux résultats contenus dans le mémoire.

La présentation de l'hypothèse ou des hypothèses de travail est ici nécessaire et l'auteur du mémoire est tenu de donner un aperçu de l'approche utilisée pour vérifier ses hypothèses. [**Cet aspect peut entrer en rapport avec un mémoire de didactique**]

Le corps du mémoire

C'est le cœur même du travail de rédaction d'un mémoire. Le corps du mémoire consiste à produire un texte cohérent, avec des paragraphes nettement différenciés susceptibles de porter des sous-titres. C'est dans cette partie du travail que les informations récoltées sont décrites, analysées, évaluées et mises en perspective. Cet exercice s'effectue dans un dialogue raisonné avec les autres chercheurs. L'auteur doit s'efforcer de confronter ses propres données, sa méthodologie et ses concepts aux données, aux méthodes et aux concepts proposés par les chercheurs ayant déjà abordé le même sujet. Il doit se soucier de montrer ce qui fait l'originalité de sa propre démarche en apportant des preuves solides et en argumentant chacune des propositions avancées.

La citation des sources et des auteurs exploités devient ici indispensable, car, la recherche scientifique ne s'accommode ni des états d'âme du chercheur ni des affirmations gratuites. Le sentiment, les impressions personnelles et la simple intuition affaiblissent irrémédiablement la démarche du chercheur qui doit avoir comme boussole : le fait objectif, l'observation impartiale et l'argumentation rationnelle.

La présentation des résultats

Elle constitue une étape essentielle de ce processus. Elle doit être aussi descriptive que possible et obéir aux critères de neutralité et d'objectivité. Le maximum d'informations possible doit être ici présenté, de la même manière qu'on doit justifier les choix effectués pour que les résultats présentés soient reproductibles. Il n'est pas permis au chercheur de sélectionner les résultats qu'il doit présenter ; même des résultats infirmant ses hypothèses de départ méritent d'être présentés, puisqu'ils apportent toujours des informations utiles pour une meilleure connaissance du sujet. Essentiellement descriptive et jamais interprétative, cette phase de la rédaction doit être dépouillée des éléments d'analyse et de discussion qui ne peuvent intervenir que plus tard, dans la discussion.

La discussion

Cette dernière phase de la rédaction est extrêmement exigeante, car c'est ici que le chercheur doit faire preuve de lucidité et d'esprit critique. C'est dans la discussion que le chercheur scientifique ramasse l'ensemble du problème posé et précise la solution apportée. L'esprit critique permet ici au chercheur d'évaluer ses propres propositions, d'éprouver les méthodes proposées et les résultats obtenus. Un accent particulier doit être mis sur la critique des méthodes choisies, pour vérifier l'hypothèse ou encore les hypothèses avancées, les difficultés pouvant découler du choix de méthodes inadéquates.

Le chercheur a donc l'obligation de suggérer des pistes nouvelles pour corriger ces erreurs. Tels sont les objectifs principaux de la discussion.

Pour être précis, la discussion permet au chercheur de vérifier si l'objectif fixé au début de sa recherche est atteint et si les résultats produits sont vrais. Ce sont ces résultats qui seront comparés en définitive aux résultats existants, produits par les autres chercheurs. La discussion permet donc en définitive de montrer ce qu'il y a d'original dans la recherche conduite et d'indiquer les pistes nouvelles que les résultats obtenus permettent d'ouvrir.

Les références

Un mémoire se termine par la présentation de références utilisées pour la conduite du travail de rédaction. Ces références sont déjà insérées dans le texte rédigé.

Les références désignent, non une liste exhaustive de publications sur le sujet étudié, mais uniquement la liste des travaux effectivement utilisés pour la rédaction du mémoire. La qualité des références ne réside pas tant leur quantité que dans leur qualité. Il s'agit donc de ne citer que les travaux ayant un impact direct sur le sujet étudié ; il s'agit surtout de ne citer que les travaux pertinents effectivement lus et judicieusement exploités dans le travail.

NORME DE PRESENTATION DU MEMOIRE (DPES II) DE GEOGRAPHIE A L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE YAOUNDE

Dans le souci d'uniformiser la présentation des mémoires de DIPESII au Département de Géographie de l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé et afin d'éviter les dissensions entre les membres des jurys, les normes suivantes ont été retenues et sont appliquées depuis l'année académique 2008-2009.

Le mémoire de DPES II n'est pas une thèse. Il permet d'évaluer l'aptitude de l'étudiant à mener une recherche et à traiter les données.

- Chaque mémoire devra se situer par rapport à la thématique centrale (définie par promotion) et par rapport à l'axe de recherche choisi.

- Le nombre de pages 95 au moins et 100 au plus (corps du sujet, tables et figures compris).

- La couverture est cartonnée et la reliure est faite à la colle. Pas de spirale.

- La présentation est faite en recto uniquement et les numéros des pages en bas et à droite.

- La police est « Times New Roman », taille 12 avec un interligne simple.

- Les marges sont les suivantes : 2 cm en haut ; 2cm en bas ; 3cm à gauche ; et 2cm à droite.

- L'ordre de présentation des différentes rubriques du mémoire est le suivant :

I- La page de couverture et la 4^{ème} de couverture

I.1. La page de couverture

I.1.1. Nom de l'institution (Université de Yaoundé I) centré en Français et en Anglais suivi du nom de l'établissement (ENS Yaoundé) en français à gauche et en anglais à droite ; suivi du nom du département, en Français à gauche et en anglais à droite.

I.1.2. Les noms de l'établissement et du département encadrent le logo de l'Université portant l'initiale de l'établissement (ENS)

I.1.3. Au centre de la couverture, le titre du sujet de recherche mis en exergue, tenant compte du contraste entre le texte et le fond de l'encadré (éviter toute fantaisie)

I.1.4. En dessous, préciser « Mémoire de DIPES II », ou “A dissertation submitted in partial fulfillment of requirement for the award of a DIPES II”.

I.1.5. En dessous du I.4 ; écrire par ou by, puis en bas le nom de l'impétrant suivi de celui de son directeur doublé de son grade

I.1.6. Plus bas et à droite, l'année académique de la soutenance.

I.2. La 4^{ème} de couverture

Cette page, qui est la dernière page du mémoire, doit comporter le résumé en français et en anglais et moins détaillé que le résumé présenté à la 5^{ème} page. Si la langue de rédaction du mémoire est le français, le résumé en français occupera la 2^{ème} position et inversement si la langue de rédaction est l'anglais. Chaque résumé doit comporter six (06) mots clés.

II- Page de garde

Après la page de couverture, insérer une page blanche avant la page de garde (photocopie de la page de couverture)

III- Les noms des enseignants

Après la page de garde, la page qui suit doit porter les noms des enseignants du département de géographie de l'ENS de Yaoundé (selon qu'ils soient permanents ou vacataires avec leur grade)

IV-Liste des abréviations

La page d'après les remerciements est celle des abréviations

V- Page du résumé

Le résumé est présenté en une seule langue. Si le mémoire est rédigé en anglais, le résumé sera présenté en français, bien détaillé et sur une page entière. Et inversement s'il est rédigé en français.

VI-La dédicace

La page de dédicace est facultative

VII. Page des remerciements

VIII. La table des tableaux

Le titre du tableau est placé en haut. Les tableaux sont numérotés du 1^{er} au dernier

IX. La table des figures

Le titre de la figure est placé en bas de celle-ci. Les figures sont numérotés de la 1^{ère} à la dernière

X. La table des matières

Il faut aller jusqu'au niveau 4 au maximum. Par exemple : 1^{ère} partie = niveau 1 Chapitre I = niveau 2 ; I = niveau 3 et paragraphe 1 = niveau 4

XI. Le corps du mémoire

C'est lui qui contient 95 à 100 pages. Au contraire des éléments ci-dessous cités qui vont de I à XII et qui sont paginés en chiffres romains, ici, la pagination se fait en chiffre arabes (1, 2,3...)

Cette partie essentielle pourra être en parties qui à leur tour seront subdivisées en chapitres, ou ne comporter que des chapitres et leurs subdivisions.

Elle comprend :

Outre une introduction générale (pas plus d'une page) qui annonce le sujet (son positionnement par rapport au thème central de l'année et à l'axe de recherche correspondant) et présente l'ensemble du travail. La suite du mémoire est subdivisée en trois (03) parties :

- **La 1^{ère} partie est le cadrage général de l'étude**

Elle comprend : CHAPITRE I

- La revue de la littérature (état de l'art) ;
- La problématique ;
- Les hypothèses (si elles existent) ;

- La méthodologie

- **La deuxième partie est consacrée à la recherche et à l'exploitation des données.**

C'est en fait l'application des résultats de la recherche effectuée. C'est ici que l'étudiant montre comment il a collecté et traité ses données, ainsi que les conditions de terrain et les difficultés rencontrées.

- **La troisième et dernière partie est la présentation, la critique des résultats et les recommandations.**

Il s'agit d'une réflexion critique des résultats.

Après ces trois parties, l'étudiant fait une conclusion générale.

- La bibliographie

Après la conclusion générale il y a la bibliographie qui doit commencer sur une nouvelle page. Elle ne doit pas comporter plus de trois (03) pages.

NB : la norme de présentation de la bibliographie est affichée au Département de Géographie de l'Ecole Normale Supérieure.

- Les annexes

Les annexes (s'il y en a) sont présentées à la fin. Les numéroter.

Normes de présentation de la bibliographie : voir ci – après

- **Pour un ouvrage**, inscrivez :
 - NOM de l'auteur en majuscules,
 - Prénom en minuscule, virgule, (vous serez conduit à ne mettre que l'initiale pour garder l'homogénéité si vous ne connaissez pas le prénom de tous les auteurs, ce qui est souvent le cas)
 - Année de parution, deux points, *titre de l'ouvrage en italique*, ville de l'éditeur, éditeur (éventuellement) nom de la collection (précédée de : "col"), ou nom de la série, numéro de tome, nombre de page suivi de "p".

Exemple :

HUGON P. (2003). *L'économie de l'Afrique*, Paris, la Découverte, 123p.

Pour ouvrage collectif

Exemple :

ASSAKO ASSAKO R. J. (Ed), (2007) *Observation urbains et environnementaux: des theories aux applications géomatiques*. Edition Dianoïa, Chennevières sur Marne, France, 226p.

• **Pour un chapitre dans un ouvrage collectif** : on mentionne d'abord l'auteur du chapitre et la date, puis le titre de son chapitre entre guillemets, points, "Dans" ou "In", les références de l'ouvrage collectif (moins la date, déjà donnée), et éventuellement les numéros de pages, précédé de "pp."

Exemple :

BENGOA Guillermo, 1996 : "La conquête des « terres vierges » de la Pampa argentine". In **MONNET Jérôme (dir)** : *Espace, temps et pouvoir dans le nouveau monde*, Paris, Antropos, pp. 115-162.

• Pour un article dans une revue : Nom de l'auteur en majuscule, prénom en minuscule, virgule, année de parution de la revue, deux points, titre de l'article entre guillemets, *nom de la revue en italique*, numéro de la revue, mois de parution, "pp", numéro de pages de début et de fin de l'article.

Exemple

ASSAKO ASSAKO R. J., BLEY D. et SIMARD F. (2005) " Apports des sciences sociales et de l'entomologie dans l'analyse de l'endémicité du paludisme à Hévécam, une agro – industrie du Sud- Cameroun". Revue Géo – Trop, 2005, n°29, pp. 101-114.

ASSAKO ASSAKO R. J (2001) « formation et validation d'une hypothèse de pollution de l'eau de surface : le cas du lac municipal de Yaoundé », *Déchets, Sciences et Techniques*. N°23, p.35-38.

ASSAKO ASSAKO R. J (2000) « Gestion préventive des zones à risque : les couloirs ferroviaires au Cameroun ». L'Espace Géographique, Tome 29, N°2-2000, p.163-196.

ASSAKO ASSAKO R. J., NSEGBE A. P. et BLEY D. (2008) « Proposition d'un modèle de restructuration d'un front d'urbanisation anarchique : le cas de Song – mahop, un quartier périphérique de Douala (Cameroun) » *Gabonica*, volume II, n°2, pp.5-22.

Pour un article de journal, on se contente après le titre de l'article du nom du journal (en italique) et de la date (au jour près pour un quotidien, à la semaine pour un hebdomadaire, au mois pour un mensuel).

Exemple :

MARY Claude, 1999 : "La vie en réserves des *yuppies* argentins", *Libération*, 14 juin.

• Pour une thèse ou un mémoire de maîtrise, de DEA : nom de l'auteur, année et titre comme pour un livre, nature du document ("Thèse de Doctorat", "Mémoire de Maîtrise"), Université.

Exemple :

ASSAKO ASSAKO R. J (2004). Espace, sociétés et environnement urbains au Cameroun : de l'analyse théorique à l'expérimentation d'outils S/G. Dossier d'Habilitation à Diriger les Recherches (HDR) en Géographie, Université Joseph – Grenoble 1, 3 volumes.

ASSAKO ASSAKO R. J (1997). Yaoundé : éléments pour un S/G urbain. Rapport de stage post-doctoral AUF de 10 mois, Institut de Géographie de l'Université de Fribourg, Suisse, 67p.

ASSAKO ASSAKO R. J (1996). Contribution à la création d'un observatoire urbain utilisant la télédétection et les données géo-référencées à Yaoundé (Cameroun), Thèse de Doctorat nouveau Régime en Géographie, Université de Paris X – Nanterre, France, 327p.

ASSAKO ASSAKO R. J (1992). Observatoire de la dynamique des établissements industriels de 10 salariées et plus dans l'agglomération nantaise, Mémoire de DEA, Université de Nantes, France, 71p.

- **Pour un site Internet** : Précisez l'organisme qui fournit l'information utilisée, sa date, éventuellement le nom, ou la nature du document mis en ligne, et donnez l'adresse URL du site.

Exemples :

CHENEAU-LOQUAY (Annie), « Quelle insertion de l'Afrique dans les réseaux mondiaux ? Une approche géographique »1999.

http : WWW.africanti.org/resultats/documents/cheneau-loquay.htm

Municipalité des Buenos Aires, 1998: Plano Estratégico Buenos Aires 2010, (Plan Stratégique Buenos Aires 2010), chapitre "Transport"

http: //www.buenosaires2010.org.ar/biblioteca/análisis.html

RECAPITULATIF GENERAL

CONTENU D'UN MEMOIRE DE DIPES II DE GEOGRAPHIE DE L'ECOLE NORMALE SUPERIEUR DE YAOUNDE

- (1) Page 1^{ère} de couverture
- (2) Liste des enseignants du département de géographie par grade (permanents et vacataires)
- (3) Résumé étendu en une page, accompagne de 06 (six) mots-clés (il est en français si le mémoire est rédigé en anglais et vice-versa)
- (4) Dédicace (elle est facultative et ne doit pas dépasser une page)
- (5) Remerciements (une page maximum)
- (6) Table des tableaux
- (7) Table des figures
- (8) Table des photos
- (9) Table des matières
- (10) Corps du mémoire**
 - 10.1. Introduction générale
 - 10.2. Première partie : cadrage général de l'étude
 - chapitre 1
 - Chapitre 2
 - 10.3. Deuxième partie : recherche, collecte et traitement de données
 - Chapitre 3
 - Chapitre 4
 - 10.4. Troisième partie : présentation, critique des résultats et recommandations
 - Chapitre 5
 - Chapitre 6
 - 10.5. Conclusion générale (une page maximum)
11. Annexes (facultatifs)
12. Page 4^{ème} de couverture (brefs résumés en français et en anglais, assortis chacun de 6 (six) mots-clés.

GRILLE D'ÉVALUATION DES MEMOIRES DE DIPES II

EVALUATION DU MEMOIRE ECRIT	
<p>Cadrage général du mémoire et expression écrite (présentation, description, pertinence, conceptualisation, orthographe, grammaire, style)</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Titre, présentation et mise en page</i>----- - <i>Annexes et tables (des figures, photos, tableaux, abréviations et acronymes)</i>---- - <i>Bibliographie</i>----- - <i>Orthographe, grammaire, ponctuation, style,...</i>----- - <i>Sommaire et table des matières</i>----- - 	/10
<p>Méthodologie du travail (description et pertinence de la démarche, des méthodes et des outils utilisés)</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Description et pertinence de la démarche</i> ----- - <i>conceptualisation et théorisation</i>----- - <i>Méthodologie clairement présentée</i>----- - <i>Outils utilisés</i>----- - <i>Bonne intégration des figures, des tableaux et des schémas dans le texte</i>----- - 	/10
<p>Qualité des résultats (description des faits, analyse, iconographie, utilisation des concepts et théories)</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Bonne présentation du résumé (et mots clés) avec l'abstract (et les keywords)</i>-- - <i>Problématique clairement affichée</i>----- - <i>Questions de recherche clairement définies, objectifs précis et hypothèses pertinentes</i> - <i>Bonne description des faits</i>----- - <i>Originalité et pertinence des idées développées</i>----- - <i>Analyse et discussion des résultats</i>----- - <i>Vérification des hypothèses</i>----- - <i>Introduction et conclusion</i>----- - <i>Absence de plagiat</i>----- - 	/20
Note de lecture	/40

EVALUATION DE LA SOUTENANCE ORALE	
Qualité du support Powerpoint et des illustrations	/3
Maîtrise de l'utilisation de la vidéo projection	/3
Maîtrise du sujet	/10
Tenue et comportement devant le jury	/4
Note de soutenance	/20